

J.M. NICOLE

Les  
Adventistes  
du 7<sup>ème</sup> jour  
ont-ils  
raison ?

ÉDITIONS EMMAÜS

Éditions Emmaüs - 1806 Saint Légier  
1994

## Les Adventistes du septième jour ont-ils raison ?

Il arrive fréquemment qu'un mouvement religieux marque à ses débuts des progrès très rapides. Puis, peu à peu, l'enthousiasme baisse, le mouvement s'assagit, se stabilise et perd son caractère expansif.

Ce n'est en aucune manière ce schéma que nous trouvons dans l'histoire de l'Eglise adventiste du septième jour. Née il y a plus d'un siècle, dans des circonstances modestes et difficiles, privée depuis longtemps de celle qui fut au commencement son inspiratrice, cette église atteste une vitalité non diminuée, puisqu'elle passe d'un million de membres en l'an 1948 à plus de huit millions à l'heure actuelle (1994). 20 millions en 2017 (Actualisation par le transcripteur du document).

Sa littérature, bien imprimée, bien présentée, et souvent d'une valeur documentaire incontestable, s'accroît de jour en jour. Son activité sur le champ missionnaire prend des proportions inquiétantes pour les missions voisines. Ses émissions radiophoniques, ses cours par correspondance, ses hôpitaux et ses maisons de santé constituent des instruments de propagande efficaces. De plus, après avoir initialement manifesté une étroitesse exclusive, les Adventistes aujourd'hui tendent la main aux autres églises, et les éléments considérables de vérité qu'ils ont retenus dans leur doctrine les rend recommandables à plusieurs.

Bref, il est important qu'à l'heure actuelle les croyants sachent ce qu'il en est de ce mouvement. C'est à cette information que les lignes qui suivent sont destinées.

### I

C'est par étapes que l'Eglise adventiste a pris la forme qu'elle a de nos jours.

A l'origine, nous trouvons un baptiste américain, William Miller (1782-1849) qui, en étudiant la prophétie, parvint à la conclusion que le Christ reviendrait en 1843 ou auparavant. Il se basait sur Daniel 8:14. A la question : " Jusques à quand le sanctuaire et l'armée seront-ils foulés ? " l'ange répond : " Deux mille trois cents soirs et matins ; puis le sanctuaire sera purifié ". Miller supposait que la purification du sanctuaire mentionnée dans ce passage était le rétablissement de l'ordre sur terre par le retour du Seigneur ; que les 2300 soirs et matins représentaient 2300 ans ; que cette période commençait en même temps que les 70 semaines de Daniel 9: 24 et 25, c'est-à-dire en 457 avant notre ère, année du décret par lequel Artaxerxés autorisait la reconstruction de Jérusalem, ce qui aboutissait à 1843 (457 + 1843 = 2300).

Il en était arrivé à cette conviction dès 1822, mais ne se mit à la proclamer ouvertement qu'à partir de 1831, par la parole et par la plume. D'abord, il n'eut que peu de succès, mais au fur et à mesure que l'échéance approchait, ses partisans devinrent plus nombreux. Des églises appartenant à

diverses " dénominations " ouvraient leurs portes à ce message. Des foules se pressaient aux conférences organisées par Miller et ses collaborateurs dans de grandes salles et sous des tentes.

Des conversions remarquables se produisaient. Bien entendu, l'opposition ne manquait pas non plus <sup>1</sup>; et certains adeptes, flétris du nom *d'Adventistes* à cause de leur insistance sur l'*avènement* de Jésus, furent chassés de leurs églises respectives.

Sur ces entrefaites, Miller réexamina ses chiffres et précisa que le dénouement aurait lieu dans le cours de l'année juive selon le calendrier biblique, c'est-à-dire entre le printemps 1843 et le printemps 1844 <sup>2</sup>. Puis un certain Samuel Snow (1806-1870) lança l'idée que les 2300 soirs et matins devaient se terminer en automne, au Jour des Expiations. Ainsi le sanctuaire de Daniel 8:14 serait purifié le jour même où les Israélites célébreraient la fête de purification prévue par Lévitique 16, c'est-à-dire le 22 octobre 1844. Ce jour-là, tous les Adventistes étaient persuadés qu'ils seraient emportés à la rencontre du Seigneur, et leur déception fut immense, lorsque les 12 coups de minuit sonnèrent sans que rien ne se soit produit.

Miller confessa très humblement qu'il avait fait de faux calculs, et qu'il convenait d'attendre le retour du Christ sans fixer de dates. Ceux de ses adhérents qui, de gré ou de force, avaient quitté leurs églises respectives, formèrent le groupement peu nombreux et très paisible des *Adventistes Evangéliques*. Ils ne se distinguent d'autres protestants fidèles que par une insistance spéciale sur la prophétie. Ils ont quelques milliers d'adeptes aux Etats-Unis et n'ont guère essaimé au dehors.

Une dissidence qui devait avoir un rayonnement un peu plus considérable se sépara d'eux en 1856. Ce sont les *Adventistes Chrétiens*. Ils croient au sommeil des morts et à ce qu'on appelle l'immortalité conditionnelle. Ces doctrines avaient été introduites dans certains cercles adventistes par un nommé Georges Storrs (1796-1879), au grand déplaisir de Miller qui croyait au châtement éternel des réprouvés. Cependant, les Adventistes Chrétiens ne constituent pas non plus un mouvement bien conquérant et ne sont guère connus en dehors des États-Unis.

Tout semblait donc devoir rentrer dans l'ordre, après la grande exaltation des années 1840 à 1844. Or, au contraire, tout allait rebondir.

Le 23 octobre au matin, l'un des protagonistes de l'Adventisme, Hiram Edson eut une vision : " Je vis distinctement, écrit-il, ... que notre Grand-Prêtre, bien loin de sortir du lieu très saint du sanctuaire céleste pour venir sur cette terre ... à la fin des 2300 jours, est au contraire entré pour la première fois, à cette date, dans cette seconde partie du sanctuaire ; et qu'il avait à y accomplir une œuvre avant de revenir sur cette terre " <sup>3</sup>. On comprend que certains Adventistes aient saisi avidement cette explication qui leur permettait de maintenir l'exactitude de leurs calculs, tout en donnant un motif plausible au fait que leur espérance avait été déçue.

---

<sup>1</sup> Entre autres celle du célèbre revivaliste C. G. Finney qui invita Miller dans sa chambre et chercha en vain à le convaincre de son erreur. *Memoirs of C. G. Finney*, chap. 27, pages 370 et 371, All Nations Missionary Union, Londres, sans date.

L'édition abrégée en Français (Genève 1895) omet cet épisode.

<sup>2</sup> Le premier mois de l'année Juive d'après l'Exode et le Lévitique est le mois de la Pâque, au printemps (Exode 12:1 ; Lévitique 23:5). A l'heure actuelle, les Israélites suivent un calendrier différent, et leur Nouvel An tombe en automne.

<sup>3</sup> Hiram Edson. Manuscrit où il parle de sa vie et des expériences, cité d'après F. D. Nichol, *The Midnight Cry*, p. 458 par A. W. Spalding, *Captains of the Host*, Washington 1949, chap. 6. p. 94.

D'autre part, au début de 1844, quelques Adventistes étaient entrés en contact avec une dame Rachel Oakes (1809-1868) qui appartenait au petit groupement des *Baptistes du septième jour*, observateurs du sabbat<sup>4</sup>. A leur suite, quelques-uns crurent devoir se reposer le samedi, entre autres le capitaine Joseph Bates (1792-1872) qui se fit le champion de cette pratique auprès de ses frères.

Enfin, en décembre 1844, une jeune fille de 17 ans, Ellen Harmon (1827-1915) eut sa première vision. Elle y voyait les souffrances que les Adventistes devraient endurer sur le chemin de la Cité céleste. Déjà auparavant, des phénomènes de ce genre s'étaient produits, non sans provoquer l'inquiétude des chefs, en particulier de Miller. Mais d'autres adeptes du mouvement virent là le renouvellement des dons de l'Esprit et pensèrent qu'Ellen Harmon était une prophétesse envoyée de Dieu. Elle épousa en 1846 James White qui pendant des mois avait été le collaborateur de Miller. Elle vit son ascendant grandir de plus en plus. Elle adopta et fit adopter les idées d'Edson sur la purification du sanctuaire, celles de Bates sur le sabbat, celles de Storrs sur le sommeil des morts et l'anéantissement des impénitents. Ainsi tous les traits distinctifs de l'Adventisme du septième jour étaient réunis.

Mais les adhérents étaient au début très peu nombreux. Ils constituaient une minorité parmi ceux qui avaient suivi Miller. Ils ne songeaient guère à s'organiser, persuadés que le dénouement final ne saurait tarder. Ce n'est que dans les années 1861 à 1863 que d'abord leur société d'édition, puis leur Conférence Générale reçurent leurs statuts officiels. C'est aussi à ce moment qu'ils adoptèrent le nom d'*Adventistes du Septième Jour*. Parfois, on les appelle aussi *Sabbatistes* à cause de leur insistance sur le sabbat.

En Europe, les débuts du mouvement furent très modestes. Un prêtre polonais qui avait émigré en Amérique et s'était converti au protestantisme d'abord, puis à l'adventisme, M. R. Czechowski († 1876) retourna en Europe, sans d'ailleurs être mandaté par la Conférence Générale, et gagna quelques adeptes à Fleurier, La Chaux-de-Fonds et Tramelan en Suisse. C'est dans ce dernier village que la première église adventiste fut organisée en 1867. Dans la suite, les Adventistes américains délèguèrent un de leurs chefs, J. N. Andrews (1829-1883) en Europe. Il établit un centre à Bâle, pour atteindre la Suisse, la France et l'Allemagne et fonda en 1876 le journal *Les Signes des Temps*.

Quant à l'œuvre missionnaire en pays païen, elle fut inaugurée en 1894 seulement, par un travail en Afrique du Sud.

Pour connaître la doctrine des Adventistes, nous nous baserons principalement sur leur Confession de Foi et sur les ouvrages d'Ellen White, en particulier sur le plus significatif, intitulé *La Grande Controverse entre Christ et Satan* ou *La Tragédie des Siècles*<sup>5</sup>. Nous nous baserons occasionnellement sur des livres plus récents qui nous orientent sur les derniers développements. La

---

<sup>4</sup> Ce groupement remontait au 17<sup>e</sup> siècle. Il serait trop long et d'ailleurs superflu de retracer son histoire.

<sup>5</sup> Maison d'édition Dammarie-les-Lys, 1926 et 1950. 757 pages. D'autres ouvrages à signaler du même auteur : *Patriarches et Prophètes*, Dammarie 1948, 796 p. *Jésus-Christ ou l'Attente de l'Humanité*, Dammarie 1948, 478 p. *Les Paraboles*, Gland, 447 p., s. d. *Le Ministère Evangélique*, Dammarie 1951, 520 p. *Témoignages pour l'Eglise*, 3 vol., Dammarie 1953 à 1956, 711, 670 et 672 p. *Education*, Dammarie 1954, 320 p. *Rayons de santé*, Dammarie 1928, 421 p.

plupart des textes importants ont été traduits en français, et quelques-uns, très concluants, ont même été rédigés dans notre langue <sup>6</sup>.

## II

En exposant les *doctrines* des Adventistes, nous ne nous arrêterons guère à celles, assez nombreuses, qu'ils ont en commun avec tout le protestantisme évangélique, excepté lorsqu'il convient de dissiper certains malentendus ou des accusations que parfois l'on porte contre eux et qui tombent à faux.

a) C'est ainsi que sur la *révélation*, ils sont résolument attachés à la Bible comme source de notre connaissance de Dieu. Voici l'article N° 1 de leur Confession de Foi : " Les Saintes Ecritures (Ancien et Nouveau Testaments réunis) sont inspirés de Dieu. Elles renferment toute la Révélation de sa volonté et constituent une règle de foi et de conduite suffisante et infaillible. "

Cependant, on reproche souvent aux Adventistes de mettre les écrits d'Ellen White sur le même plan que la Bible. Nous avons vu qu'ils la considèrent comme une prophétesse, animée de l'Esprit et dont les messages venaient de Dieu. Ils voient dans son ministère la réalisation *des* promesses de l'Apocalypse relatives au témoignage de Jésus qui est l'esprit de la prophétie <sup>7</sup>. Elle-même ne revendiquait pas le don prophétique, sans d'ailleurs refuser qu'on le lui attribue, mais se présentait comme la messagère du Seigneur <sup>8</sup>. Dans les recueils de *Témoignages pour l'Eglise* où sont consignés les conseils qu'elle donnait aux fidèles, nous trouvons fréquemment des phrases comme " il m'a été montré, il m'a été révélé, il m'a été donné des lumières spéciales, le Seigneur m'a ordonné de dire " ou d'autres semblables. Nous lisons dans l'introduction à la *Tragédie des Siècles* : " Grâce à l'illumination du Saint-Esprit, les scènes du conflit séculaire entre le bien et le mal ont été présentées à l'auteur de ces lignes " <sup>9</sup>. De plus, parmi les questions posées à ceux qui demandent le baptême, la 18<sup>ème</sup> a la teneur suivante: " Croyez-vous à la doctrine biblique des " dons spirituels " accordés à l'Eglise, et acceptez-vous l'esprit de prophétie tel qu'il s'est manifesté au sein de l'église finale par le ministère et les écrits de Madame White ? " <sup>10</sup>.

Malgré le malaise que nous cause cette vénération pour une parole humaine, nous ne devons pas oublier que les Adventistes subordonnent nettement à la Bible les déclarations d'Ellen White. Elles sont considérées comme faisant partie de ces prophéties qu'il ne faut pas mépriser, mais dans

---

<sup>6</sup> Citons le *Manuel d'Eglise*, Dammarie 1935. A. Vaucher, *Histoire du Salut*, Dammarie 1930. Robert Gerber, *Le Mouvement Adventiste*, Dammarie 1950. Paul Nouan, *Adventisme, Origines, Raison d'être, Doctrine*, 2e éd. Dammarie 1977. Nous citerons plusieurs fois un ouvrage en anglais : *Seventh Day Adventists answer Questions on Doctrine*, Washington 1957, 720 p. Mentionnons les périodiques *Signes des Temps et Vie et Santé*.

<sup>7</sup> Apocalypse 12. 17 ; 19. 10. Gerber, *Le Mouvement Adventiste*, p. 54.

<sup>8</sup> *Review & Herald*, 26 juillet 1906, cité dans *Questions on Doctrine*, question 9, p. 92.

<sup>9</sup> E. G. White, *La Tragédie de Siècles*, p. 12.

<sup>10</sup> *Manuel d'Eglise*, 2<sup>ème</sup> section, p. 80. Ce questionnaire cependant n'a nullement pour but de constituer un credo (id. p. 78). La Confession de Foi est moins explicite : " Dieu a réparti dans son Eglise des dons spirituels qui opèrent en harmonie avec les principes de sa Parole en vue du perfectionnement des saints et de l'édification du corps de Christ " (art. 19).

lesquelles il faut examiner toutes choses et retenir ce qui est bon <sup>11</sup>. Ellen White elle-même est formelle : " L'Esprit n'est pas donné, et ne le sera jamais, pour remplacer les Ecritures. Celles-ci déclarent positivement que c'est la Parole de Dieu qui est la pierre de touche de tout enseignement et de toute vie morale " <sup>12</sup>. La Conférence a pris une décision aux termes de laquelle il est possible d'être membre de l'Eglise adventiste sans ajouter foi aux visions d'Ellen White <sup>13</sup>.

De plus, en général, les " révélations " de la prophétesse portent sur des questions d'organisation, de ventes ou d'achats à faire, d'emplacements à choisir, de mesures opportunes à prendre. Pour la doctrine, sauf exceptions, Ellen White ne fait guère état de ses visions, mais entend s'appuyer sur l'Ecriture seule, parfois, disons-le, en l'interprétant mal. Mais l'intention de rester scripturaire n'en est pas moins réelle " <sup>14</sup>.

\* \* \*

**b)** En ce qui concerne la doctrine de *Dieu*, la Confession de Foi des Adventistes suffit à nous rassurer. Elle affirme la Trinité, la préexistence éternelle, la divinité et l'humanité du Fils, l'action du Saint-Esprit <sup>15</sup>.

Il faut déplorer qu'Ellen White ait admis que Jésus aurait pu succomber à la tentation <sup>16</sup>. Mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'aux yeux des Adventistes, " la nature humaine de Jésus était parfaitement exempte de péché " <sup>17</sup>. D'ailleurs, en général, on ne leur cherche pas trop chicane sur ce point, au moins dans nos pays.

\* \* \*

**c)** En revanche, on leur adresse souvent des reproches à propos de leur doctrine de la *justification*, et là certaines précisions s'imposent.

---

<sup>11</sup> 1 Thessaloniens 5: 20-22. R. E. Froom. *The Prophetic Faith of our Fathers*, Washington 1954, Tome IV, chap. 45, p. 970.

<sup>12</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, p. 11.

<sup>13</sup> E. G. White, *Témoignage* Tome II, p. 104. Cf. *Questions on Doctrine*, question 9, pp. 96-98.

<sup>14</sup> Evidemment, nous ne pouvons pas suivre les Adventistes lorsqu'ils déclarent que les révélations dont Ellen White se croyait l'objet constituent la réalisation des promesses de l'Apocalypse (12: 17 ; 19: 10). Le témoignage de Jésus appartient à tous les rachetés de tous les temps, car tous ont rendu témoignage à leur Sauveur. Le texte d'Apocalypse 19: 10 est particulièrement clair à ce sujet, car il vise en première ligne les contemporains de l'apôtre Jean : " Je suis, dit l'ange, ton compagnon de service, et celui de tes frères qui ont (le verbe est au présent) le témoignage de Jésus. "

<sup>15</sup> Articles 2 et 3.

<sup>16</sup> " Certains prétendent que le Christ ne pouvait être vaincu par la tentation. Mais il n'aurait pu alors occuper la position d'Adam et remporter la victoire où Adam était tombé ... Notre Sauveur a revêtu notre humanité avec tous ses dangers ; Il a encouru la possibilité de céder à la tentation " (E. G. White, *Jésus-Christ ou l'Attente de l'Humanité*, p. 54).

<sup>17</sup> *The SDA Bible Commentary*, vol. 5, p. 1131, cité dans *Questions on Doctrine*, question 6, p. 61. Cette affirmation est destinée à dissiper une équivoque. Certains auteurs adventistes, en parlant de la manière dont Jésus a pris sur lui notre péché, ont usé d'expressions qui laissaient entendre qu'à leurs yeux le Fils avait revêtu une nature humaine pécheresse : " Comme tout enfant d'Adam, écrit p. ex. Ellen White, il a accepté les résultats de la grande loi de l'hérédité... C'est avec une telle hérédité qu'il vint partager nos douleurs et nos tentations et nous donner l'exemple d'une vie exempte de péché " (E. G. White, *Jésus-Christ ou l'Attente de l'Humanité*, p. 19.) De telles assertions sont évidemment hérétiques ; cependant la dernière clause nous permet d'espérer que l'hérésie se trouve dans les mots plus que dans la pensée.

Bien sûr, ils ont une conception erronée de l'attitude qui convient au chrétien en face de la loi et ce légalisme compromet la notion du salut par la grâce. Nous y reviendrons. Mais nous ne voudrions pas les accuser tous de prêcher carrément le salut par les œuvres. Quelques citations sont à retenir :

" La loi des dix commandements ne peut sauver le pécheur de sa transgression, ni le préserver d'y retomber : elle se borne à lui signaler le péché et son salaire... L'homme est justifié, non par l'obéissance à la loi, mais par la grâce qui est en Jésus-Christ. En acceptant le Sauveur, il est réconcilié avec Dieu, purifié par son sang de ses péchés passés, et sauvé de la puissance du péché par la vie du Sauveur " <sup>18</sup>.

" Le salut est le don gratuit de Dieu, qui s'obtient par la foi ... Celui qui vit le plus près de Jésus perçoit le plus clairement la fragilité et la nature pécheresse de l'humanité. Sa seule espérance est dans les mérites d'un Sauveur crucifié et ressuscité " <sup>19</sup>.

On demande à ceux qui veulent se faire baptiser, s'ils ont accepté Jésus comme leur Sauveur personnel, s'ils ont reçu le salut qu'il offre par grâce, et s'ils ont l'assurance du pardon de leurs péchés <sup>20</sup>.

Ainsi donc, contrairement à ce que l'on pense parfois, " quelqu'un qui accepte les enseignements de l'Eglise Adventiste du Septième Jour peut savoir assurément qu'il est né de nouveau, et qu'il est pleinement accepté par le Seigneur. Il a dans son cœur l'assurance de son salut présent " <sup>21</sup>.

Saluons aussi au passage l'excellente déclaration que voici au sujet de la régénération : " Tout être humain désirant le salut doit passer par la nouvelle naissance qui comporte une transformation morale complète, transformation rendue possible grâce à la puissance créatrice de Dieu, par le moyen de la foi en Jésus Christ " <sup>22</sup>.

La réserve qu'on peut faire, c'est que les Adventistes pensent qu'un chrétien régénéré peut déchoir de la grâce et finir par être perdu. Ils pensent que lors du jugement " la vie de tous ceux qui ont cru en Jésus est examinée devant Dieu ... Quand un dossier indique des péchés non confessés et non pardonnés, le nom est radié du livre de vie " <sup>23</sup>. Mais plusieurs chrétiens évangéliques, comme les Méthodistes et les Salutistes, ont un point de vue analogue, et il n'y a pas de raison d'en faire grief aux uns plus qu'aux autres <sup>24</sup>.

---

<sup>18</sup> Confession de foi, Art. 8.

<sup>19</sup> E. G. White, *Vers Jésus*, Dammarie 1931, p. 63. *id.* *La Tragédie des Siècles*, chap. 27, p. 512.

<sup>20</sup> *Questions à poser aux candidats au baptême*, questions 3 et 7, dans *Manuel d'Eglise*, pp. 78, 79.

<sup>21</sup> *Questions on Doctrine*, question 11, p. 105.

<sup>22</sup> *Confession de foi*, Art. 4.

<sup>23</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 28, p. 523. cf. *Questions on Doctrine*, question 36, pp. 412-417.

Personnellement, nous sommes persuadés que le croyant a déjà la vie *éternelle* et ne peut donc pas la perdre ( Jean 6. 47 ; 10. 28.)

<sup>24</sup> Nous avons cependant connu personnellement une dame qui, au temps où elle était Adventiste, était constamment hantée par la crainte de perdre son salut à la suite de quelque offense.

\* \* \*

d) Ceci dit, on ne peut, hélas, disculper les Adventistes d'un regrettable *légalisme* qui leur fait méconnaître un principe important de la Nouvelle Alliance, celui de la liberté chrétienne. Ils sont bien d'accord pour admettre que la loi cérémonielle est abolie par le sacrifice de Jésus-Christ, que certaines lois civiles d'Israël n'étaient valables que pour ce peuple. Mais ils considèrent que le chrétien reste assujéti à la loi morale, en particulier aux dix commandements : " La volonté de Dieu en ce qui concerne nos devoirs envers lui et envers notre prochain est renfermée dans la loi des dix commandements ... qui contient les grands préceptes moraux immuables auxquels doivent obéissance tous les hommes de tous les temps " <sup>25</sup>. Ellen White affirme que " la loi de Dieu est la règle par laquelle les caractères et les vies seront éprouvés au jour du jugement " <sup>26</sup>. Elle déplore que dans d'autres groupements " on nie l'autorité de la loi de Dieu " et qu' " on se déclare dégagé de l'obligation d'observer les commandements ". Elle polémise même contre la doctrine du salut par la foi seule : " Ce qui a fait la fortune de la doctrine de la foi et de la foi seule, c'est le désir d'une religion qui n'exige ni luttés, ni renoncements " <sup>27</sup>.

Un auteur qui a été président de la Conférence Générale exprime à notre sens fort bien la position adventiste : " La mort du Sauveur n'a pas d'autre but que de rendre possible au pécheur l'obéissance à la loi de Dieu, obéissance qui lui était impossible sans elle " <sup>28</sup>.

Nous trouvons là une méconnaissance complète de l'enseignement biblique sur la liberté chrétienne. Rachetés par Jésus-Christ, nous ne sommes plus serviteurs, mais fils, dégagés de la loi <sup>29</sup>. Bien sûr, comme fils, nous exécuterons la volonté du Père encore plus scrupuleusement que des serviteurs la volonté d'un Maître. Mais nous le ferons spontanément, en nouveauté d'esprit, et non selon la lettre qui vieillit <sup>30</sup>, sans nous conformer à une liste de devoirs. Guidés par l'Esprit de Dieu, nous ne sommes plus sous la loi <sup>31</sup>. Ceux qui veulent trouver, si peu que ce soit, un élément de leur justification dans les œuvres sont " déchus de la grâce " <sup>32</sup>.

Sans doute, nous avons toujours besoin de la loi, pour contrôler nos impulsions, et voir si vraiment elles viennent de l'Esprit. Mais il y a loin de ce contrôle à l'obligation de suivre un code extérieur.

L'on ne peut être à la fois sous la loi et sous la grâce. La loi, y compris le Décalogue, a été le pédagogue pour nous conduire au Christ ; mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue <sup>33</sup>. Notre affranchissement vis-à-vis du Décalogue lui-même est souligné par les textes où

---

<sup>25</sup> Confession de Foi, Art. 6.

<sup>26</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 28, p. 523.

<sup>27</sup> *id.* chap. 27, p. 513.

<sup>28</sup> W. A. Spicer, *Notre Époque et la Destinée du Monde*, Melun, s. d. p. 195.

<sup>29</sup> Galates 4: 7 ; Romains 7: 16.

<sup>30</sup> Romains 7: 7.

<sup>31</sup> Galates 5: 18.

<sup>32</sup> Galates 5: 4.

<sup>33</sup> Romains 6: 14 ; Galates 3: 24, 25.

Paul déclare que nous sommes une lettre de Christ, écrite, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs<sup>34</sup>.

Le légalisme adventiste se traduit surtout dans trois domaines :

1. D'abord et surtout le *sabbatisme* : " Le quatrième commandement de (la) loi immuable exige l'observation du septième jour de la semaine comme jour de repos " <sup>35</sup>. Le nouveau converti promet de " sanctifier le sabbat du coucher du soleil, le vendredi, au coucher du soleil, le samedi " <sup>36</sup>.

Aux yeux des Adventistes, c'est la papauté, appuyée par l'empereur Constantin, qui a changé les temps et la loi, et transféré le repos du samedi au dimanche. Aussi disent-ils que " le changement du sabbat n'est pas autre chose que le signe ou la marque de l'autorité de l'Eglise catholique, en d'autres termes, la marque de la bête " <sup>37</sup>.

Cela ne veut pas dire que les Adventistes considèrent tous les observateurs du dimanche comme perdus : " Il y a, déclare Ellen White, actuellement de bons chrétiens dans toutes les confessions, sans en excepter la communion catholique romaine, qui croient honnêtement que le dimanche est d'institution divine. Dieu agréé leur sincérité et leur intégrité " <sup>38</sup>. Ce n'est que dans l'avenir, lors du dernier conflit, que le sabbatisme est censé devenir la pierre de touche de la fidélité, au point que tous les observateurs du dimanche encourent la condamnation<sup>39</sup>.

Pour répondre aux Adventistes sur cette question, il s'agit de se placer sur le bon terrain. Effectivement, ce n'est qu'à partir du 4<sup>ème</sup> siècle qu'on trouve des textes assimilant le dimanche au sabbat. Aucun passage biblique ne parle d'un transfert du jour de repos. Mais les documents établissent que dès le deuxième siècle, les chrétiens n'observaient plus le 7<sup>ème</sup> jour<sup>40</sup>, et que dès les temps apostoliques, ils célébraient entre eux leur culte le premier jour de la semaine, en souvenir de la résurrection de Jésus<sup>41</sup>, sans pour autant en faire un sabbat.

Certes, le chômage du dimanche est une chose excellente : pour participer au culte dominical, il est bon que les chrétiens aient le loisir requis. Mais cela se situe sur un tout autre plan que la pratique du quatrième commandement.

Le véritable sabbat chrétien, celui dont le chômage du septième jour était l'ombre, c'est le repos de la foi dans lequel nous entrons en Christ<sup>42</sup>. L'Israélite avait six jours pour faire son ouvrage

---

<sup>34</sup> 2 Corinthiens 3. 3 ; cf. Jérémie 31. 33.

<sup>35</sup> Confession de Foi, art. 7.

<sup>36</sup> *Questions à poser au candidat au baptême*, dans *Manuel d'Église*, p. 79, question 10.

<sup>37</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 25, p. 490.

<sup>38</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 25, p. 491.

<sup>39</sup> *idem* p. 491

<sup>40</sup> Ignace, *Épître aux Magnésiens*, 9. 1. *Épître dite de Barnabas*, 15. 6-8. Justin Martyr, *Dialogue avec Tryphon*, chap. 10.

<sup>41</sup> Actes 20: 7. Ajoutons, quoi qu'en pensent d'autres exégètes, qu'à notre avis le " jour du Seigneur ", litt. *jour dominical*, désigne aussi le dimanche (Apocalypse 1: 10). Ce nom n'est jamais donné au sabbat juif. Pour désigner l'avènement de Jésus, ce n'est jamais non plus l'adjectif *dominical* qui est employé. A peine vingt ans après la rédaction de l'Apocalypse, Ignace employait le même adjectif lorsqu'il écrivait : " Ne sabbatisant plus, mais vivant selon le (jour) dominical, dans lequel aussi notre vie s'est relevée " (*Ep. aux Magnésiens* 9. 1). Voir aussi 1 Cor. 16. 1.

<sup>42</sup> Hébreux 4. 3, 9-11. Le présent " nous entrons dans le repos " et le passé (d'après l'original) " a trouvé le repos de ses œuvres " indiquent bien que nous avons affaire à une réalité présente, et non au repos de l'au-delà.

et devait se reposer le septième. Quand ce n'est plus moi qui vis, mais Christ qui vit en moi, quoi que je fasse, ce n'est plus moi qui le fais, c'est lui qui le fait en moi. Et moi, je me repose, aussi bien le samedi, le dimanche, que tout le reste de la semaine.

Dans ces conditions, il n'est plus question de distinguer certains jours, mais il est normal de les distinguer tous <sup>43</sup>. C'est un retour aux " rudiments " du monde d'observer les jours (sabbat), les mois (nouvelles lunes), les temps (fêtes annuelles) et les années (années sabbatiques et jubilés) <sup>44</sup>. Nul ne doit nous juger " pour une question de fête (annuelle), de nouvelle lune (mensuelle) ou de sabbat (hebdomadaire) " car ces solennités sont " l'ombre des biens à venir " ; la réalité, " le corps est en Christ " <sup>45</sup>.

2. Une autre manifestation de légalisme, c'est l'obligation faite aux membres de l'Eglise adventiste de verser la *dîme* de leurs revenus pour l'œuvre de Dieu. D'ailleurs ce principe fut adopté assez tard, en 1879 <sup>46</sup>. Il figure dans la Confession de Foi : Les disciples du Christ " se conforment, pour le soutien de l'Evangile, au divin principe dîmes et des offrandes " <sup>47</sup>

Ce que nous avons dit du sabbat peut se transposer pour la dîme. Tous nos biens, d'après le Nouveau Testament, sont à Dieu, et nous en sommes les administrateurs. Aussi les offrandes de la Nouvelle Alliance sont-elles basées, non sur un certain pourcentage, mais sur le principe du don spontané, joyeux et volontaire <sup>48</sup>.

Ajoutons que la liberté dont nous jouissons ne doit pas nuire à la libéralité. Si les chrétiens considéraient spontanément la dîme comme un minimum, certainement l'œuvre du Seigneur prospérerait davantage. Nous déplorons que chez les Adventistes il y ait obligation à cet égard ; mais l'on ne peut nier que cela vaut à leur église des ressources considérables qui favorisent son expansion. L'on voudrait que les croyants évangéliques aient assez de zèle pour contribuer, plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, à la propagation de la vérité.

3. Les *prescriptions alimentaires* ne ressortissent que partiellement du légalisme. L'un des fondateurs, Joseph Bates, avait renoncé par conviction au tabac ainsi qu'aux boissons alcooliques, avant même de verser dans les espérances adventistes. James et Ellen White prirent position contre le tabac, le thé et le café en 1848. Et ce n'est qu'en 1863 que celle-ci eut la vision d'un programme de réforme sanitaire qui fut adopté dans la suite. Celui qui se fait baptiser doit promettre de s'abstenir " des boissons fermentées, du tabac sous toutes ses formes, de la viande de porc et de toutes les viandes impures " <sup>49</sup>.

---

<sup>43</sup> Romains 14: 5. La traduction " les estime tous égaux " est approximative.

<sup>44</sup> Galates 4: 9, 10.

<sup>45</sup> Colossiens 2: 16, 17.

<sup>46</sup> A. W. Spalding, *Captains of the Host*, Washington 1949, chap. 17, pp. 271, 272.

<sup>47</sup> Art. 18. Cependant, dans l'application il y a plus de souplesse qu'on ne pourrait le penser : " L'Eglise ne retranchera pas un membre auquel les circonstances ne permettraient pas de prendre part aux diverses entreprises financières de la congrégation " (*Manuel d'Eglise*, p. 101).

<sup>48</sup> Luc 16: 12 ; 2 Corinthiens 9: 7.

<sup>49</sup> *Questions à poser au candidat au baptême*, dans *Manuel d'Eglise* p. 80, question 16. La Confession de Foi (article 17) mentionne l'abstention de boissons enivrantes, de tabac et de narcotiques.

Notons que les Adventistes ne voient pas dans la consommation de viande " impure " une faute religieuse, car ils classent les distinctions du Lévitique dans la loi cérémonielle abolie à la croix. Mais ils estiment que ces prescriptions " comme lois diététiques ne peuvent être abolies " et qu' " elles subsistent aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur la terre " <sup>50</sup>.

Le végétarisme total est préconisé, sans être imposé. Toute viande est traitée par Ellen White d'aliment malsain <sup>51</sup>.

Les Adventistes croient à la possibilité de la *guérison miraculeuse* en réponse à la prière, mais ne considèrent pas que Dieu ait promis la santé à ses enfants : " L'offrande d'une telle prière est un acte solennel et ne devrait être fait qu'après mûres réflexions. Dans bien des cas ..., ce qui est appelé foi n'est rien d'autre que de la présomption ... Ceux qui recherchent la guérison par la prière ne devraient pas négliger d'employer les remèdes naturels ... à leur portée " <sup>52</sup>.

Ce qu'on appelle le ministère de la guérison se concrétise avant tout dans l'entretien d'établissements médicaux fort nombreux et bien installés, et dans la publication de revues et d'ouvrages consacrés à l'hygiène physique et morale. Ces dernières contiennent d'utiles conseils, et tout ce qui touche aux doctrines particulières des Adventistes n'y apparaît pas. C'est le cas du livre *Rayons de Santé* d'Ellen White, du périodique *Vie et Santé* et de certaines émissions radiophoniques. D'ailleurs le but de la propagande n'est pas oublié : " Lorsqu'il est bien compris, le travail sanitaire - semblable au coin du bûcheron qui fend le bois — est une porte d'accès qui ouvre le cœur et le prépare à recevoir d'autres vérités " <sup>53</sup>.

Une fois de plus, nous constatons que l'Adventisme impose des barrières à la liberté chrétienne. Rien dans la Bible ne nous autorise à dire que les viandes impures soient, en elles-mêmes, nuisibles à la santé. Nous pouvons encore moins soutenir scripturairement que le végétarisme soit plus hygiénique que l'alimentation ordinaire. Il est abusif de déclarer malsains des aliments que Dieu lui-même a donnés à l'homme comme nourriture, et que Jésus range dans les bonnes choses qu'un père peut donner à son fils <sup>54</sup>.

Quant à l'abstinence des boissons alcooliques ou du tabac, c'est une question de conscience personnelle. Dans 1 Corinthiens 8, 9, 10, Paul maintient les droits de la liberté individuelle, tout en prodiguant des conseils sur le bon usage qu'on doit en faire. Nous déplorons que les Adventistes recourent au contraire dans ce domaine à des interdictions massives qui ne sont pas à leur place sous la Nouvelle Alliance <sup>55</sup>.

---

<sup>50</sup> *Signes des Temps*, juin 1949, p. 9. Article *Viandes Impures* par J. B.

<sup>51</sup> E. G. White, *Témoignages pour l'Eglise*, vol. 2, p. 293.

<sup>52</sup> E. G. White, *Rayons de Santé*, pp. 127, 128.

<sup>53</sup> E. G. White, *Le Colporteur Evangéliste*, Dammarie 1924, p. 74.

<sup>54</sup> Genèse 9: 6. Luc 11: 11-13. Voir aussi Romains 14: 2, 3.

<sup>55</sup> L'usage, la fabrication et la vente de boissons alcooliques ou du tabac constituent l'une des quatre raisons possibles d'exclure un membre de l'église (*Manuel d'Eglise*, section 4, p. 103).

\* \* \*

e) Nous en arrivons au point le plus contestable de la doctrine des Adventistes : *la purification du sanctuaire*. Ils ne croient pas, comme on le pense parfois, que Jésus soit revenu en 1844. Ils refusent même de fixer n'importe quelle date pour ce retour. Mais l'année 1844 marque à leurs yeux un jalon indispensable dans l'histoire du salut : " Les saintes Ecritures ne renferment aucune période prophétique aboutissant au second avènement du Christ. La plus longue, celle des 2300 jours (Daniel 8. 14) qui s'est terminée en 1844, marque l'ouverture d'un événement céleste, appelé la purification du sanctuaire " <sup>56</sup>.

Selon les Adventistes, sous l'Ancienne Alliance, pendant le cours de chaque année, les fautes des Israélites étaient transférées par l'offrande des victimes dans le lieu saint du tabernacle qui, de ce fait, devait être purifié par la fête annuelle des expiations. De même, d'après eux, " dix-huit siècles durant, Jésus a exercé son ministère dans la première place du sanctuaire ... Les péchés de ceux qui se repentent sont placés par la foi sur le Sauveur, et littéralement dans le sanctuaire céleste ... Il faut (donc) que le sanctuaire céleste subisse une purification réelle par l'éloignement ou l'effacement des péchés qui y sont inscrits " <sup>57</sup>. A cet effet, " à la fin des 2300 jours ... selon la prophétie de Daniel, notre souverain Sacrificateur entra dans le lieu très saint, où il s'acquitta de la dernière partie de sa mission sacrée : la purification du sanctuaire " <sup>58</sup>.

Qu'il y ait un sanctuaire céleste, c'est ce qui ressort de multiples textes <sup>59</sup>. Que ce sanctuaire ait dû être purifié par le sacrifice du Christ, c'est encore vrai <sup>60</sup>. Mais que cette purification ait commencé en 1844, c'est ce qui ne peut être basé sur la Bible. Dans Hébreux 9: 24, 25, nous lisons que Jésus *est monté* dans le ciel même, mais que ce n'est pas pour s'offrir plusieurs fois qu'il y *est entré*, comme le souverain sacrificateur entre *chaque année* dans le sanctuaire. L'ascension du Fils est mise en parallèle, non avec les cérémonies du culte quotidien dans le tabernacle lévitique, mais avec la cérémonie annuelle des expiations <sup>61</sup>. Jésus est donc entré dans le lieu très saint du sanctuaire céleste dès le jour de l'Ascension <sup>62</sup>.

---

<sup>56</sup> Confessions de Foi, Art. 13.

<sup>57</sup> E. G. White, *La tragédie des Siècles*, chap. 23, pp. 463, 464.

<sup>58</sup> E. G. White, *La tragédie des Siècles*, chap. 23, pp. 463, 464.

<sup>59</sup> Exode 26: 30. Apocalypse 11: 19 ; 14: 15-17. Hébreux 8: 2 ; 9: 11 etc.

<sup>60</sup> Hébreux 9: 23.

<sup>61</sup> Lévitique 16: 2, 29.

<sup>62</sup> Notons en passant combien précaires sont les bases sur lesquelles les Adventistes sont obligés de s'appuyer pour arriver à cette date :

a) Il faut partir de ce principe qu'un jour prophétique équivaut à une année. Cela peut être le cas de certaines prophéties, par exemple celle des 70 semaines de Daniel 9. Mais il ne s'ensuit pas qu'on puisse régulièrement établir cette équivalence. Dans certaines prophéties, elle est manifestement inapplicable, en particulier pour celles qui concernent la résurrection de Jésus (Luc 9: 23. Voir aussi Genèse 15: 13, Jérémie 25: 11, 12).

b) Il faut décréter que les 2300 soirs et matins commencent en même temps que les 70 semaines, ce qui est en contradiction avec le contexte. Celui-ci nous permet d'envisager comme point de départ ou bien le moment où la vision est communiquée à Daniel, sous le règne de Belschatsar, ce qui cadre mal avec les événements, ou bien, mieux, le début des entreprises faites contre le sacrifice perpétuel.

Sans doute, d'autres que les Adventistes, et avant eux, avaient fait les mêmes calculs en se basant sur Daniel 8: 14 (voir à ce sujet Froom, *The Prophetic Faith of our Fathers*, Washington 1954, Tome 4. pp. 404, 405). Cela ne garantit aucunement que ces calculs soient justes.

A notre sens, quelle que puisse être l'application de ces versets aux derniers temps, il semble de bonne exégèse d'y voir en premier lieu avec Calvin, l'annonce des persécutions que subirait les Juifs du temps d'Antiochus Epiphane, petite

De toute façon, si la date de 1844 avait été prédite dans la Bible pour la réalisation d'un événement qui aurait dû nécessairement précéder le retour du Maître, jusqu'à cette année-là, les croyants auraient eu tort d'attendre ce retour. Comment comprendre alors les exhortations à la vigilance que Jésus adressait à ses disciples ?<sup>63</sup> Jésus ignorait le jour et l'heure de son avènement<sup>64</sup>, mais il n'ignorait pas les textes de Daniel et devait les comprendre au moins aussi bien que William Miller et qu'Ellen White. Il devait se rendre compte que le terme des 69 semaines de Daniel 9: 24-27 était imminent ; et si la prophétie des 2300 soirs et matins était liée à celle des 69 semaines de la manière dont les Adventistes l'enseignent, il s'en serait aperçu. Comment aurait-il -pu engager ses disciples immédiats à se tenir prêts pour son avènement, si celui-ci ne pouvait se produire, de toute façon, qu'après 1844 ?

Vu l'incertitude totale qui plane, d'après le Nouveau Testament, sur le moment où le Christ reviendra, toute théorie qui prétend tirer de l'Ancien Testament des indications sur la durée, longue ou brève, de l'économie de la grâce, doit a priori être considérée comme erronée.

Si seulement les Adventistes du septième jour avaient imité la sagesse de Miller qui, après avoir été déçu dans ses espérances, a confessé honnêtement que ses calculs étaient faux !

D'autant plus que leurs explications sur la manière dont le sanctuaire doit être purifié les amènent à d'autres difficultés plus grandes encore.

En effet, il y a d'abord une " enquête " qui " détermine quels sont parmi les myriades de ceux qui dorment dans la terre — ceux qui seront dignes d'avoir part à la première résurrection, et quels sont — parmi les multitudes des vivants — ceux qui méritent de participer à l'enlèvement de l'Eglise fidèle " <sup>65</sup>. " Les seuls cas pris en considération sont ceux des enfants de Dieu " <sup>66</sup>. Ceux qui auront persévéré seront sauvés, ceux qui, après leur conversion, auront commis des fautes sans les confesser et sans en recevoir le pardon, seront rayés du livre de vie<sup>67</sup>. Nous ne reviendrons pas ici sur le fait que les Adventistes pensent qu'un croyant vraiment régénéré peut déchoir et perdre son salut.

Ce qui est surtout troublant, c'est qu'à la suite d'une interprétation injustifiée des rites accomplis sur le bouc destiné à Azazel, Ellen White affirme que Jésus transférera les péchés des rachetés sur Satan : " Quand le souverain sacrificateur, en vertu du sang de la victime, enlevait les péchés du sanctuaire, il les plaçait sur le bouc émissaire. Quand Jésus, en vertu des mérites de son sang, éloignera les péchés de son peuple du sanctuaire céleste, à l'issue de son ministère, il les placera sur Satan, qui en portera la pénalité dernière " <sup>68</sup>. " Les péchés des justes ayant été transférés sur Satan, celui-ci est appelé à souffrir, non seulement pour sa propre rébellion, mais aussi pour tous les péchés qu'il a fait commettre au peuple de Dieu " <sup>69</sup>.

---

corne surgie sur les débris de l'empire macédonien, et la promesse du rétablissement de leur culte sous les Maccabées en 165 av. J.-C. (J. Calvin, *Sermon 17 sur Daniel*, et *Praelectiones in Daniele*, Opera Calvini, Tome 41, p. 108 et 499).

<sup>63</sup> Marc 13: 34-37. Luc 12: 37-39 ; Matthieu 24: 42-44 ; 25: 13.

<sup>64</sup> Marc 13: 32.

<sup>65</sup> Confession de Foi, Art. 16.

<sup>66</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 28, p. 521.

<sup>67</sup> *idem* p. 523.

<sup>68</sup> *idem* chap. 23, p. 464.

<sup>69</sup> *idem* chap. 42, p. 713.

Sur la base de telles assertions, on accuse parfois les Adventistes d'enseigner qu'en définitive Satan sera la victime expiatoire pour nos péchés. Dans tous les ouvrages que nous avons consultés, nous n'avons jamais trouvé un blasphème de ce genre. Il est même positivement écarté par des voix autorisées : " Nous nous plaçons sans réserve sur la ligne de l'Evangile pour dire que la mort de Jésus-Christ pourvoit seule à la propitiation pour nos péchés, qu'il n'y a de salut par aucun autre moyen, qu'il n'y a pas d'autre nom par lequel nous devons être sauvés, et que le sang versé de Jésus-Christ seul nous apporte le salut " <sup>70</sup>. Les Adventistes contemporains vont jusqu'à nier que dans le culte lévitique le bouc émissaire soit destiné à l'expiation des péchés <sup>71</sup>, et ils concluent : " Satan n'expie pas nos péchés. Mais Satan devra en fin de compte subir le châtement que mérite sa part de responsabilité aux péchés de tous les hommes, bons et mauvais " <sup>72</sup>.

Fort bien. Mais le lecteur remarquera le décalage entre ces déclarations et celles d'Ellen White, citées plus haut.

De plus, d'après le Lévitique, en dépit des explications embarrassées des Adventistes, le bouc pour Azazel est là pour faire l'expiation, et ce sont les fautes *des enfants d'Israël* qu'il emporte dans le désert <sup>73</sup>.

On en arrive donc à ce dilemme : ou bien le bouc émissaire représente Satan, qui dans ce cas porte malgré tout nos péchés, ce qui est blasphématoire et ce que les Adventistes refusent d'admettre ; ou bien le bouc ne doit pas être identifié avec Satan <sup>74</sup>, et toute la doctrine du sanctuaire, telle qu'elle est présentée par Ellen White, s'effondre.

Les Adventistes " ne donnent pas au bouc émissaire autant d'importance que ne le supposent leurs critiques " <sup>75</sup>. Assurément. Mais quel dommage qu'ils se contentent d'é mousser certains aspects particulièrement choquants de leur doctrine à ce sujet, au lieu de la jeter entièrement pardessus bord, comme elle le mérite <sup>76</sup>.

---

<sup>70</sup> *Questions on Doctrine*, question 35, p. 396.

<sup>71</sup> " L'autre bouc, pour Azazel, n'était pas immolé et n'expiait donc les péchés de personne " (cf. Hébreux 9: 22). *idem*. p. 397.

<sup>72</sup> *idem* p. 400.

<sup>73</sup> Lévitique 16: 5, 10, 21, 22.

<sup>74</sup> D'ailleurs, même si Azazel désignait le diable, ce qui est très peu vraisemblable, il ne s'en suivrait pas que le bouc pour Azazel doive être identifié avec l'adversaire. A notre avis chacun des deux boucs offerts par l'assemblée (Lévitique 16: 6) illustre un aspect de l'œuvre du Christ. Le péché doit recevoir son châtement, la mort, et d'autre part il doit être chassé au loin. Un seul bouc ne pouvait pas servir de type pour ce double office. Mais notre Sauveur, par son sacrifice à la croix, réalise parfaitement les deux choses. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que deux animaux soient concurremment des figures du seul Jésus-Christ. De toute façon, et les Adventistes sont loin de le nier, il est à la fois le sacrificateur et la victime, alors que dans le culte lévitique, les deux sont distincts.

<sup>75</sup> *Questions on Doctrine*, question 35, pp. 396, 397. On a l'impression qu'au début cette théorie du sanctuaire ait paru providentielle pour reconforter les Adventistes après leur désillusion, mais qu'aujourd'hui elle soit plutôt gênante.

<sup>76</sup> Par souci de clarté, nous n'avons pas mentionné deux graves difficultés supplémentaires que comporte cette doctrine :

- a) Elle présuppose que le tabernacle israélite devait être purifié à cause des sacrifices qu'on y avait offerts pendant toute l'année. Ceci est en contradiction avec le texte du Lévitique (16: 16) qui dit que le sanctuaire est souillé tout simplement parce qu'il se trouve au milieu des impuretés que les Israélites commettent. Surtout, comme le faisait déjà remarquer un auteur darbyste du siècle dernier, on aboutit ainsi à une conclusion monstrueuse, à savoir que le sang de Jésus introduit une souillure dans le sanctuaire céleste (contrairement à Hébreux 9: 23) ! A cette objection, J. N. Andrews ne voyait rien de mieux à répondre que ceci : " Il est facile de montrer le besoin de purification du sanctuaire céleste après que les péchés des hommes y ont été portés devant Dieu par le ministère du Souverain Sacrificateur, mais personne ne peut donner aucune raison pour la purification de ce sanctuaire, avant que le ministère de notre Seigneur ait commencé "

f) Il serait fastidieux d'entamer une discussion de toutes les autres idées avancées par les Adventistes sur la *prophétie*. D'abord, il convient de les féliciter d'avoir porté leur attention sur cette question. Le succès qu'ils rencontrent est dû sans doute en partie au fait que dans certaines églises, la prophétie n'est pas étudiée, alors qu'elle occupe une place si considérable dans la Bible. Nous ne porterons notre attention que sur quelques points importants.

Dans l'ensemble, les Adventistes, dans leurs commentaires sur Daniel et l'Apocalypse, se rattachent à l'école dite *historique*<sup>77</sup>. Ils voient dans les visions de ces livres l'annonce des événements qui se sont succédé dans l'histoire de l'Eglise : " L'accomplissement presque complet des diverses prédictions ... relatives aux conditions physiques, sociales, industrielles, politiques et religieuses du monde, prouve que le retour du Seigneur est proche, à la porte " <sup>78</sup>. On ne peut leur faire un grief d'avoir cette opinion.

Ellen White est catégorique pour identifier la papauté avec l'antichrist. Il y aurait certaines réserves à faire ; mais comme sur ce point son interprétation ressemble à celle des Réformateurs et d'autres commentateurs protestants, comme de plus cela ne figure pas dans la Confession de Foi, nous passons outre.

Nous devons insister un peu plus sur les trois messages angéliques d'Apocalypse 14: 6-12, qui sont compris comme une prédiction du mouvement adventiste. L'annonce du jugement et l'exhortation à craindre Dieu et à lui rendre gloire correspondrait à l'activité de William Miller et de ses collaborateurs <sup>79</sup>. Le message du second ange, annonçant la ruine de Babylone, aurait été "d'abord prêché dans le courant de l'été de 1844 " et se serait appliqué alors " plus directement aux églises des Etats-Unis " <sup>80</sup>. Babylone serait l'Eglise romaine ; or elle est appelée la mère *des* impudiques ; elle doit donc avoir des filles qui lui ressemblent ; ce seraient les Eglises protestantes <sup>81</sup>. Cependant Ellen White reconnaît que leur " apostasie n'est pas encore parvenue à son comble " et que " l'accomplissement d'Apocalypse 14: 8 est donc encore dans l'avenir " <sup>82</sup>. Enfin et surtout, les

---

(J. N. Andrews, *Avènement du Christ, sa nature et la purification du sanctuaire*, contre un traité darbyste " *La venue du Seigneur* ", Bâle, s. d. p. 32). Nous pensons que le sanctuaire céleste peut avoir eu besoin de purification, soit à cause de la présence des anges déçus, autrefois, dans le ciel, soit à cause de répercussions cosmiques du péché (Ephésiens 6: 12. Colossiens 1: 20).

b) Pour mettre en valeur la doctrine du sanctuaire, certains auteurs adventistes anciens en sont venus à nier que l'expiation ou la réconciliation (en anglais *atonement*) ait été pleinement accomplie au Calvaire (O. R. L. Crosier, *The Law of Moses, The May Star*, 7 février 1846, p. 41 ; c'est le premier exposé écrit de cette doctrine. Cité par Froom, *The Prophetic Faith of our Fathers*, Tome 4, appendice D, pp. 1232, 1233). Voici un texte spécialement regrettable : " La mort du Christ et l'expiation ne sont pas une seule et même chose ... Jésus-Christ n'a pas opéré l'expiation quand il a répandu son sang sur la croix " (Uriah Smith, *The Sanctuary*, Battle Creek 1877, p. 181). Nous voulons bien concéder que ces auteurs n'étaient peut-être pas conscients du caractère blasphématoire de leurs déclarations ; qu'ils n'avaient pas l'intention délibérée de diminuer la pleine suffisance du sacrifice du Calvaire ; qu'ils voulaient insister sur la nécessité du ministère céleste de Jésus pour que le fruit de son sacrifice nous soit appliqué (*Questions on Doctrine*, question 29, pp. 347, 348). N'empêche que des affirmations de ce genre ne pouvaient manquer d'induire gravement en erreur ceux qui les lisaient.

<sup>77</sup> Par opposition à l'école dite *prétériste*, selon laquelle Daniel et l'Apocalypse annoncent uniquement des événements contemporains de l'époque de leur rédaction, et à l'école *futuriste*, selon laquelle à peu près tout dans ces deux livres, et surtout dans l'Apocalypse, est *encore* dans l'avenir.

<sup>78</sup> Confession de Foi, Art. 20.

<sup>79</sup> Apocalypse 14: 7. V. E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 20, p. 409.

<sup>80</sup> Apocalypse 14: 8. V. E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 21, p. 429.

<sup>81</sup> Apocalypse 17: 5. V. E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 21, p. 422.

<sup>82</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 21, p. 430.

Adventistes du septième jour " qui gardent les commandements de Dieu ", en particulier le sabbat, et " qui ont le témoignage de Jésus ", c'est-à-dire qui acceptent l'esprit de prophétie manifesté dans les écrits d'Ellen White, auraient été chargés spécialement " de recevoir et de communiquer au monde le message du troisième ange " <sup>83</sup>, et cela avec une puissance particulière lors des temps de la fin <sup>84</sup>. Tout cela est jugé assez important pour figurer dans la Confession de Foi : " Dieu fait aujourd'hui proclamer au monde l'approche du second avènement de son Fils. Cet avertissement — symbolisé par les trois anges du 14<sup>ème</sup> chapitre de l'Apocalypse — comprend une œuvre de réforme ayant pour but de réunir un peuple qui soit préparé à le recevoir lors de son apparition " <sup>85</sup>.

Ellen White prévoit d'ailleurs un conflit final entre les partisans du dimanche, guidés par Rome <sup>86</sup>, et les Sabbatistes : " Le sabbat sera la grande pierre de touche de la fidélité ... Une ligne de démarcation claire et précise sera tirée entre ceux qui servent Dieu et ceux qui ne le servent pas " <sup>87</sup>.

Au moment où le monde s'approchera pour le dernier assaut contre les 144 000 Adventistes restés fidèles, le Seigneur apparaîtra. Les morts en Christ, quelle qu'ait été leur appartenance ecclésiastique, ressusciteront, et les 144 000 vivants seront transmués <sup>88</sup>.

Entre la résurrection des justes, que nous venons de mentionner, et celle des pécheurs, mille ans doivent s'écouler <sup>89</sup>. Le millénium est d'ailleurs conçu d'une manière inattendue. La terre sera désolée, puisque les rachetés auront été enlevés dans la gloire, et les rebelles exterminés par l'avènement de Jésus. Satan s'y trouvera donc lié par sa solitude même <sup>90</sup>. A la fin des mille ans, les réprouvés ressusciteront à leur tour. Le diable leur fera croire qu'ils lui doivent leur résurrection <sup>91</sup>. Ils se dresseront donc une dernière fois contre Dieu. Mais le Seigneur interviendra et les détruira par le feu <sup>92</sup>. Notre planète redeviendra un paradis, et les rachetés y vivront à toujours <sup>93</sup>. Les 144 000 y jouiront de privilèges spéciaux <sup>94</sup>.

De tout temps, des croyants ont cru trouver dans les événements dont ils étaient les spectateurs ou les acteurs, un accomplissement spécifique de telle ou telle prophétie scripturaire. C'est plutôt de la présomption que de l'hérésie. Cependant chez les Adventistes, malgré leur incontestable humilité personnelle, cette présomption revêt une certaine gravité ; car tout en reconnaissant qu'il y a des chrétiens authentiques dans toutes les églises, ils se considèrent comme la seule église légitime, à laquelle " avant l'heure de la crise et de l'épreuve finale, tous les vrais enfants de Dieu, maintenant ... dispersés, se joindront en obéissant à ce message dont le sabbat du septième

---

<sup>83</sup> Apocalypse 14: 12. V. E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 24, p. 473.

<sup>84</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 38, p. 649

<sup>85</sup> Confession de Foi, art. 15.

<sup>86</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 36, p. 636. Les Etats-Unis doivent jouer un rôle important dans ce conflit. Ellen White les assimile la seconde bête d'Apocalypse 13 (*id.* chap. 25, pp. 481, 485). Elle pense que les efforts de ceux qui travaillent à la sanctification du dimanche aboutiront en Amérique et ailleurs à des lois coercitives hostiles au sabbatisme (*id.* chap. 36, p. 630).

<sup>87</sup> *idem* chap. 38, p. 648.

<sup>88</sup> *idem*. chap. 40, pp. 689, 690.

<sup>89</sup> Confession de Foi, Art. 11.

<sup>90</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 41, pp. 698, 699.

<sup>91</sup> *idem* chap. 42, p. 704.

<sup>92</sup> *idem* p. 713.

<sup>93</sup> *idem* pp. 714, 715.

<sup>94</sup> A. W. Spalding, *Christ's fast Legion*, Washington 1948, chap. 36, pp. 749, 751.

jour est un élément fondamental " <sup>95</sup>. C'est pourquoi aussi dans l'œuvre missionnaire ils refusent de se limiter à certains champs, en laissant ailleurs les mains libres à d'autres églises : " Notre message nous empêche, disent-ils, de restreindre notre témoignage à des territoires limités, et nous oblige à le proclamer à l'attention de tous les peuples en tout lieu " <sup>96</sup>.

En enseignant que le Christ reviendra avant le millénium, et que cette période de temps s'écoulera entre la résurrection des justes et celle des réprouvés, les Adventistes sont en accord avec la majorité des chrétiens évangéliques contemporains. Cependant leur conception du règne de mille ans, avec une terre désolée et vide, apparaît comme choquante. En général, avec raison, les millénaristes envisagent que la terre sera restaurée dans sa beauté primitive au cours de cette période. Quoi qu'il en soit, l'abîme où Satan doit être enfermé ne désigne jamais la surface terrestre dans le Nouveau Testament <sup>97</sup>.

Quant aux 144 000, il est certes difficile de les identifier d'une manière catégorique. Notons pourtant que l'exégèse adventiste ne se soutient pas. D'après la Bible, ils appartiennent aux douze tribus d'Israël et constituent " les prémices " de la rédemption <sup>98</sup>. D'après les Adventistes, ils se recruteront " de toutes les nations " <sup>99</sup> et formeront le dernier ensemble de rachetés, " la dernière légion du Christ ", " le reste de la postérité de la femme " <sup>100</sup>.

De toute façon, cette interprétation est affligeante pour les Adventistes, qui comptent aujourd'hui plus d'un million d'adhérents ; car elle laisse entendre que la plupart d'entre eux succomberont et que leur élite triomphante sera relativement bien peu nombreuse <sup>101</sup>.

Mais nous ne nous arrêterons pas davantage à ce problème.

\* \* \*

**g)** Par contre, nous devons insister un peu sur la conception que les Adventistes se font de *l'Au-delà*.

D'après eux, " la mort est un état d'inconscience. Tous les hommes, bons ou mauvais, demeurent dans leurs tombeaux depuis le jour de leur mort jusqu'à la résurrection " <sup>102</sup>

---

<sup>95</sup> *Questions on Doctrine*, question 20, pp. 195, 196.

<sup>96</sup> *Information for Outgoing and Furloughing Missionaries*, p. 63, cite dans *Questions on Doctrine*, question 48, p. 627.

<sup>97</sup> cf. Apocalypse 20: 1, 3 avec Luc 8: 31, Romains 10: 7, Apocalypse 9: 1, 9: 11 ; 11: 7 ; 17: 8.

<sup>98</sup> Apocalypse 14: 4 ; cf. 7: 4-8.

<sup>99</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 39, p. 666.

<sup>100</sup> Apocalypse 12: 7. E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 36, p. 636. A. W. Spalding, *Christ's Last Legion*, chap. 35, p. 736.

<sup>101</sup> Il faut dire que déjà Ellen White prévoyait ces défections : " A l'approche de l'orage, un grand nombre de croyants ayant professé la foi au message du troisième ange, mais qui n'ont pas été sanctifiés par l'obéissance à la vérité, changent d'attitude et passent dans les rangs de l'opposition " (*La Tragédie des Siècles*, chap. 38, p. 650).

<sup>102</sup> Confession de Foi, Art. 10.

Ils se basent sur les nombreux passages où l'Écriture nous dit que les morts " dorment ". Mais cela les oblige à négliger ou détourner de leur sens naturel d'autres textes, comme la promesse de Jésus au brigand converti, l'histoire du mauvais riche et de Lazare, le désir de Paul de s'en aller et d'être avec le Christ, le cri des âmes sous l'autel<sup>103</sup>. Nous devons nous rappeler aussi que même le sommeil n'est pas un état d'inconscience totale, et que jamais, en parlant des trépassés, la Bible ne nous dit que leur âme dort. Ce verbe doit donc s'appliquer au corps<sup>104</sup>.

Ce qui est plus grave, c'est l'insistance des Adventistes sur l'anéantissement des réprouvés : "Les impénitents obstinés, y compris Satan, l'auteur du péché, seront finalement détruits par le feu ; ils seront comme s'ils n'avaient jamais été "<sup>105</sup>. Cela n'exclut d'ailleurs pas des peines conscientes, mais de durée variable : " Les uns périssent en un moment, tandis que d'autres souffrent plusieurs jours. Chacun reçoit selon ses œuvres ". Le châtiment de Satan " sera infiniment plus sévère que celui de ses victimes. Tous ceux qui seront perdus pas sa faute auront péri, qu'il continuera encore à vivre et à souffrir. Mais les flammes purificatrices finiront par avoir raison de tous les méchants "<sup>106</sup>.

Ici, le grand argument invoqué, c'est que " le salaire du péché, c'est la mort "<sup>107</sup>. Or les Adventistes commettent l'erreur, hélas assez répandue aussi en dehors de leurs milieux, de confondre la mort et l'inexistence. La Bible précisément ne nous permet pas de faire cette confusion. Avant de connaître Jésus-Christ, nous étions " morts par nos offenses et nos péchés "<sup>108</sup>. Cela ne nous empêchait pas d'exister. Ainsi la mort physique, et plus tard la seconde mort dans l'étang de feu et de soufre<sup>109</sup>, ne mettent pas fin à l'existence d'un homme. La mort est avant tout la séparation d'avec Dieu. Nous devons donc admettre, quoi qu'il nous en coûte, que les impénitents vont au-devant d'un châtiment éternel, aussi éternel que la vie des rachetés, et que la flamme de leur tourment monte aux siècles des siècles<sup>110</sup>. La gradation certaine de leurs souffrances<sup>111</sup> ne doit pas être cherchée dans le temps, mais dans l'intensité.

Disons pour terminer qu'on risque un peu d'entretenir la confusion en déclarant que l'âme humaine est naturellement immortelle. Au sens que les philosophes antiques donnaient à ce mot, cela peut être exact. Mais au sens biblique du terme, l'immortalité est bien plus que l'existence perpétuelle. C'est l'épanouissement dans la vie et dans la communion avec Dieu. A ce titre, elle appartient en propre au Seigneur lui-même, et lui la confère aux croyants, par Jésus-Christ<sup>112</sup>.

---

<sup>103</sup> Luc 23: 43 ; 16: 19-31. Philippiens 1: 23. Apocalypse 6: 9-11.

<sup>104</sup> Voir aussi Ecclésiaste 12: 9. Hébreux 12: 23.

<sup>105</sup> Confession de Foi, Art. 12.

<sup>106</sup> E. G. White, *La Tragédie des Siècles*, chap. 42, p. 713.

<sup>107</sup> Romains 6: 23. Cf. Ezéchiel 18: 20 : " L'âme qui pêche, c'est celle qui mourra. "

<sup>108</sup> Ephésiens 2: 1

<sup>109</sup> Apocalypse 20: 14.

<sup>110</sup> Matthieu 25: 46 ; Apocalypse 14: 11 ; 20: 10.

<sup>111</sup> Luc 12: 47, 48.

<sup>112</sup> 1 Timothée 6: 16, 2 Timothée 1: 10, 1 Corinthiens 15: 53. Dans ce dernier passage, ce terme d'immortalité s'applique d'ailleurs au corps.

### III

Nous serons assez brefs sur *l'organisation* de l'Eglise adventiste. C'est un système représentatif bien cohérent qui prévaut. Les églises envoient des délégués aux conférences dites locales (que nous serions tentés d'appeler plutôt régionales) qui se réunissent tous les deux ans et qui nomment les prédicateurs. Au-dessus se trouvent les conférences d'union qui ont lieu tous les quatre ans. Par ex. l'Union franco-belge groupe toutes les églises de France et de Belgique. Les Unions sont associées en Divisions, au nombre de douze dans le monde <sup>113</sup>. Enfin, tous les quatre ans également, une Conférence Générale est convoquée, des délégués du monde entier s'y rendent. Dans l'intervalle des sessions, le Comité de la Conférence Générale joue le rôle de conseil exécutif. Il siège, depuis 1903, à Washington aux Etats-Unis.

Différentes branches d'activité ont chacune leur commission.

C'est ainsi qu'il existe une société d'édition, appelée *Review and Herald*, du nom d'un périodique fondé en 1850 par James White et qui reste le plus important des journaux adventistes. En 1977 il y a une cinquantaine de maisons d'édition qui diffusent annuellement des milliers d'ouvrages en 197 langues et une armée de colporteurs travaillent à les répandre. En France, la maison d'édition est à Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne. Elle dispose d'une imprimerie de premier ordre.

Un autre département est celui des Ecoles de Sabbat (qui correspondent à nos Ecoles du Dimanche, mais qui groupent aussi des adultes). Les dons qui proviennent de cette organisation alimentent la caisse missionnaire.

Le département de la liberté religieuse tâche d'empêcher qu'on rende obligatoire l'observation du dimanche, et intervient à l'occasion quand des entraves sont apportées à la propagation de l'Adventisme.

Le département dit de l'éducation a créé des écoles pour la formation des pasteurs et des évangélistes, mais aussi des écoles primaires et supérieures. On dénombre en 1977 plus de 4000 établissements de ce genre. Il y en a dans tout le champ missionnaire. En France, on peut mentionner le Séminaire adventiste de Collonges-sous-Salève, Haute-Savoie, fondé en 1921 et récemment érigé en Faculté de Théologie. C'est aussi le département de l'éducation qui organise les cours par correspondance dont le rayonnement est énorme.

Du département médical dépendent environ 400 sanatoria, hôpitaux, dispensaires répartis dans le monde entier. Le plus connu dans nos régions est le sanatorium du Léman, à La Lignière sur Gland, en Suisse, qui existe depuis 1905. A Paris se trouve une fabrique de produits alimentaires "Pur Aliment".

---

<sup>113</sup> La Division de l'Europe méridionale comprend: l'Union franco-belge, l'Union ibérique, l'Union suisse, l'Union italienne, l'Union roumaine, l'Union yougoslave, l'Union de l'Afrique du Nord, l'Union missionnaire d'A.O.F. et d'A.E.F., la mission en Bulgarie, la mission en Grèce, la mission à Madagascar.

Le département de la jeunesse cherche à promouvoir l'intérêt missionnaire. Son mot d'ordre est d'annoncer le message du prochain retour du Christ au monde entier dans cette génération.

On peut mentionner encore le Bureau des relations avec la presse, la mission intérieure, la Commission du foyer, l'Association des prédicateurs, la Commission de la radio.

\* \* \*

Pour être membre d'une église adventiste, il faut avoir été *baptisé* par immersion après avoir passé par la repentance et avoir reçu l'assurance du salut <sup>114</sup>. On n'exige pas, mais l'on souhaite que les personnes qui ont reçu le baptême par immersion dans d'autres églises se fassent rebaptiser <sup>115</sup>.

Le *culte* principal a lieu le samedi matin. Il ne comporte pas de liturgie proprement dite, mais l'ordre de service est minutieusement fixé d'avance. Il comprend : un prélude d'harmonium, une doxologie, une invocation, les annonces, une lecture biblique, un cantique, la prière, l'offrande, un autre cantique ou un chœur, la prédication, un dernier cantique, la bénédiction et enfin un moment de recueillement <sup>116</sup>. Un ordre de service légèrement plus court est autorisé.

L'école de sabbat, elle aussi, a son programme bien établi. Elle comporte : un service d'ouverture, la lecture du procès-verbal de la séance précédente, quelques remarques, la communication de nouvelles missionnaires, la récapitulation des leçons précédentes, l'inscription des présences et l'offrande, la leçon du jour, enfin un service de clôture.

Une fois par trimestre, la *Sainte-Cène* est célébrée, avec du pain sans levain et du vin non fermenté. Après une prière, un chant et une courte étude biblique, la congrégation se sépare pour le lavement des pieds, appelé aussi service d'humilité. Puis elle se retrouve. Après l'action de grâces, le pain est rompu par les prédicateurs ou anciens, puis distribué aux assistants par les diacres. Ensuite on rend grâces à Dieu pour le sang du Christ, et le vin est remis aux diacres qui le distribuent. Le service s'achève par un chant. Les Adventistes ne se montrent pas exclusifs dans leur pratique de la communion: " Il peut se trouver dans la congrégation des personnes qui ne sont pas de tout cœur des disciples de la vérité et de la sainteté, mais qui désirent prendre part à ce service. Il ne faut pas le leur refuser " <sup>117</sup>.

La *discipline* prévoit quatre motifs d'exclusion: 1) la perte de la foi dans les points fondamentaux de l'Évangile ou le fait d'enseigner des doctrines qui leur sont contraires; 2) la violation flagrante de la loi de Dieu ; 3) le refus de se soumettre à l'ordre et à la discipline de l'Église ; 4) l'usage, la fabrication et la vente de boissons alcooliques ou du tabac <sup>118</sup>.

---

<sup>114</sup> " Etabli dans l'Église par le Christ, le baptême par immersion suit la repentance et le pardon des péchés, et témoignage de la foi en la mort, l'ensevelissement et la résurrection du Christ " (Confession de foi, Art. 5).

<sup>115</sup> *Manuel d'Église*, 3<sup>ème</sup> section, pp. 89-90.

<sup>116</sup> *Manuel d'Église*, 7<sup>ème</sup> section, pp. 143-145.

<sup>117</sup> E.G. White, *The Desire of Ages*, p. 656, cité dans *Manuel d'Église*, p. 151. Il est un peu surprenant que les Adventistes aient laissé tomber dans leur Confession de Foi l'article sur la Sainte-Cène qui autrefois y figurait.

<sup>118</sup> *Manuel d'Église*, 4<sup>ème</sup> section, p. 103. Les fautes visées sous le § 2 sont " le culte des idoles, l'adultère, la fornication, le vol, les jurements, la profanation du sabbat, le mensonge volontaire et habituel, la fraude dans le commerce, le remariage avec une personne divorcée, à moins qu'elle ne soit le conjoint innocent dans un divorce pour cause d'adultère".

Les Adventistes ont dans le monde entier plus de huit millions d'adeptes <sup>119</sup>. En France et en Belgique, ils ont 141 églises locales avec plus de 10 000 membres, en Suisse 58 églises et environ 4200 membres. Si ces chiffres sont relativement modestes, quoique bien comparables à ceux des autres communautés dissidentes, dans certains pays francophones d'Afrique ou des Antilles les statistiques attestent un développement beaucoup plus considérable, avec parfois des dizaines de milliers de fidèles. Comme nous le disions au début de cette étude, le mouvement est toujours en pleine expansion, et par conséquent il est important que les fidèles de nos Eglises soient renseignés sur cette doctrine.

Une grave crise a secoué le mouvement dans les années 1979 et 1980. Un professeur influent, Desmond Ford, qui avait enseigné d'abord en Australie, puis en Californie, émit des doutes sur certaines doctrines traditionnelles de l'Adventisme ; en particulier il contestait que l'année 1844 marque un tournant dans le ministère céleste du Christ. Les responsables de la Conférence Générale le mirent en demeure d'expliquer sa position. Il présenta sa thèse devant un comité international à Glacier View au Colorado, à la suite de quoi il fut destitué en septembre 1980 de ses fonctions professorales, tout en restant membre de l'Eglise.

La même conférence répondit aussi à certaines critiques élevées entre temps contre les écrits d'Ellen White. Celle-ci était accusée d'avoir, surtout dans son ouvrage *La Tragédie des siècles*, copié des pages entières d'autres auteurs, y compris certaines erreurs historiques. Le fait ne fut pas contesté, mais l'inspiration de la prophétesse fut réaffirmée solennellement.

Il est à craindre que ces incidents ne provoquent un arrêt dans la tendance des milieux adventistes à se distancer progressivement de leurs idées particulières. <sup>120</sup>

## CONCLUSION

Nous nous sommes efforcé d'être aussi équitable que possible, de nous baser uniquement sur des documents officiels, et de ne point passer sous silence les traits qu'on peut inscrire à l'actif des Adventistes : leur attachement à l'écriture, leur foi en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, leurs affirmations relatives au salut par grâce, par le sang de la croix. Nous avons eu, personnellement, des relations cordiales avec plusieurs d'entre eux, et nous leur en sommes reconnaissant.

Cela dit, nous avons dû constater que leur enseignement sur bien des questions importantes, représente une déviation regrettable par rapport à la simplicité de l'Evangile. A coup sûr, ils n'ont pas raison.

---

<sup>119</sup> Actualisation: " Le monde compte 20 millions de chrétiens adventistes. C'est ce que relève le Bureau des archives et de statistiques de l'Eglise adventiste mondiale, situé à Silver Spring (Colorado). Ce chiffre ne tient pas compte des enfants et des jeunes des familles adventistes, qui ne sont pas encore baptisés." <http://www.evangeliques.info/> - mars 2017

<sup>120</sup> Voir pour le détail de cette affaire, le mensuel *Mouvements Religieux*, Sarreguemines, juin-juillet 1982 et décembre 1982.

Faut-il saluer en eux des frères en Christ, égarés assurément, mais frères quand même, ou les combattre comme de faux docteurs ? Il est probable que l'on trouve parmi eux des croyants qui se fondent sur Jésus seul pour leur salut et qui, de ce fait, ont réellement passé par la nouvelle naissance. Mais il est à craindre que beaucoup, induits en erreur par certains aspects de leur enseignement officiel, ne voient dans l'observation de la loi une condition pour être sauvés, et ne tombent sous l'anathème dont Saint Paul frappe ceux qui s'attachent " à un autre Evangile ", qui n'en est pas un<sup>121</sup>. Fait curieux à noter : la notion adventiste de la justification n'est pas sans analogie avec la notion catholique romaine. Il y a sans doute de vrais rachetés au sein du catholicisme, mais ils le sont en dépit et non en vertu de la doctrine de leur église. Dieu connaît ceux qui lui appartiennent, et ce n'est pas à nous, heureusement, de décréter qui est sauvé ou perdu.

Mais c'est notre devoir de dénoncer l'erreur, où qu'elle se trouve ; et le mélange subtil d'erreur et de vérité que nous constatons chez les Adventistes — comme d'ailleurs dans le catholicisme romain — est particulièrement dangereux. Soyons charitables pour les personnes ; mais précisément la charité pour les personnes nous oblige à ne pas avoir de charité pour les idées fausses. " Celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort " <sup>122</sup>. Notre vœu et notre prière, c'est que les lignes qui précèdent puissent ramener quelques-uns dans la bonne voie, et en tout cas empêcher les fidèles de s'en détourner.

---

<sup>121</sup> Galates 1: 6-9. Sur ce point central de la foi, l'intransigeance est aussi nécessaire aujourd'hui qu'au premier siècle.

<sup>122</sup> Jacques 5: 20.

#### **AUTRES OUVRAGES DU MEME AUTEUR :**

- Les Témoins de Jéhovah ont-ils raison ?
- Les Enfants de Dieu ont-ils raison ?
- Que penser de la réincarnation ?
- La Science chrétienne a-t-elle raison ?
- Précis de doctrine chrétienne
- Précis d'histoire de l'Eglise
- Précis d'histoire des religions
- Pourquoi Dieu permet-il la souffrance ?
- Le secret d'une vieillesse heureuse
- Les enfants de la Bible
- Cours du Grec du Nouveau Testament